

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 octobre 2008

MISE EN OEUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 955)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT**N° 1339**présenté par
M. Jacob-----
ARTICLE 11

À l'alinéa 8, après la première occurrence du mot :

« émissions »,

insérer les mots :

« de gaz à effet de serre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amélioration rédactionnelle.